

**Ca continue encore, et encore!!
ce n'est que le début, pas d'accord, pas d'accord...!**

En mettant en œuvre le protocole additionnel du 22/10/2008 signé par Jean-Claude Delage (Alliance) et l'Administration, certains Chefs de service instaurent une pause de 2H10. Un jour par semaine, nos Collègues doivent travailler de « 08H30 à 11H50 et de 14H00 à 18H30 ».

L'IGOT est formelle En régime hebdomadaire l'interruption de service (pause) ne peut être inférieure à 45 minutes, ni excéder 02H00.*



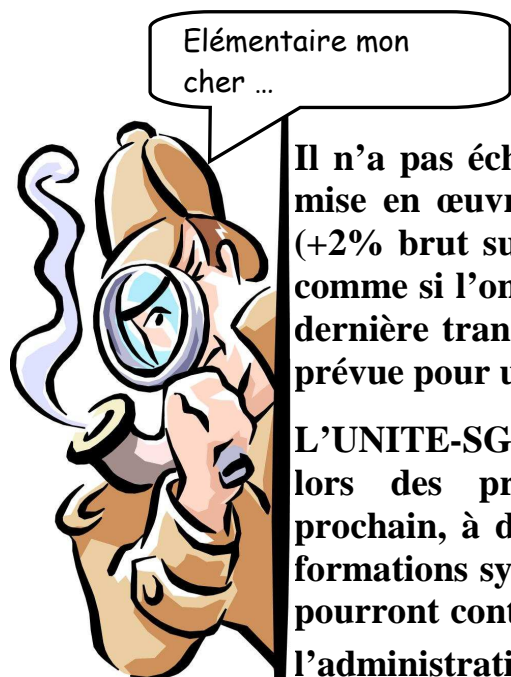
L'UNITE-SGP POLICE DEMANDE LE RETRAIT PUR ET SIMPLE DE CES INSTRUCTIONS

Cette réforme qui a eu pour effet la perte de 5 jours de ARTT, et la fin de l'heure non sécable a déjà coûté très cher aux Policiers du corps de maîtrise et d'encadrement. (Pour info : le budget pour la mise en paiement du 1/2 % d'ISSP au 01/01/2010 n'est toujours pas voté, alors que la perte de nos acquis ne souffre d'aucun délai).

**L'UNITE-SGP demande que le calcul du temps de travail
se fasse à l'avantage de nos collègues**

le vendredi en fin de semaine par exemple, ils pourraient finir à 18H20.

Rappelons, que le problème se répètera en juillet 2010.



Réalité de la Réforme : Explications

Il n'a pas échappé à L'UNITE-SGP Police que le calendrier de mise en œuvre du protocole est largement dilué dans le temps (+2% brut sur 2 ans contre 3 tranches pour la perte d'ARTT), comme si l'on voulait en amoindrir les effets. Ironie suprême, la dernière tranche (-2 jours D'ARTT contre +0,5% d'ISSP) étant prévue pour une application après les élections professionnelles.

L'UNITE-SGP POLICE a été créée pour peser au moins 50% lors des prochaines élections professionnelles de janvier prochain, à défaut l'on en restera au vote minoritaire, où deux formations syndicales représentant 20 % des suffrages au moins, pourront continuer à « accompagner » les réformes engagées par l'administration. Alors attention, A vous de juger !

*IGOT (Instruction générale sur l'organisation du Travail de la Police nationale)